

RAPPORT FINANCIER 2024

Conformément au règlement du Comité, nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'année 2024 s'est écoulée avec un total bilan d'un montant net de 100 041€ et d'un résultat net déficitaire de 4 141€.

1. ACTIF

L'actif immobilisé représente 34 248€ brut et 2 426€ net. Il n'y a pas eu d'investissement.

Les stocks ont augmenté de 295€. Ils correspondent aux achats de gourdes, de coupes (en décembre 2024) qui n'ont pas été utilisés.

La trésorerie disponible baisse de 10 375€ par rapport à 2023.

Au 31.12.2024, il reste 9 598€ de produits à recevoir, 4 710€ d'aide à l'emploi et 4 888€ d'aide au financement du matériels et équipements divers (Sono, micro, tapis).

2. PASSIF

Les capitaux propres diminuent de 4 141€. Cette variation provient du résultat déficitaire de 2024.

Le total des dettes est de 17 689€ soit une hausse de 1 133€ par rapport au précédent exercice (2023). Certains fournisseurs ont envoyé leurs factures tardivement et elles ont été réglées sur 2025 (factures de FORVIS MAZARS, de la Ligue BFC pour les sacs, gourdes, ainsi que des refacturations de frais liés à une compétition du 7/8 décembre). Les autres dettes correspondent aux aides à la formation et aux charges sociales.

Au 31.12.2024, les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 869€, stable par rapport à 2023.

3. COMPTE DE RESULTAT

Les charges s'élèvent à 117 165€ contre 128 174€ en 2023 soit une baisse de 11 009€. Cette variation s'explique par l'organisation en 2023 de la manifestation « Itinéraire des Champions » non reconduite sur l'exercice 2024.

Les produits s'élèvent à 113 024€ en 2024 contre 128 015€ en 2023 soit une baisse de 14 991€. Cette variation s'explique par la baisse des subventions. En effet, en 2023, des subventions exceptionnelles avaient été versée pour la manifestations « itinéraire des Champions ». Par ailleurs, en 2023, divers remboursements ont été encaissés (3 303€) sur l'exercice, or ceux-ci concernaient l'année 2022.

4. PREVISIONNEL 2025 REVISE

Les principaux postes révisés sont liés aux aides diverses de la ligue (emplois, équipements).

5. PREVISIONNEL 2026

Le prévisionnel 2026 a été établi sur l'activité normale du Comité sur la base des données de 2024 avec une inflation.

6. Proposition part Départementale des Cotisations clubs 2025

Part départementale			
	Avant 2019	Tarif après 2019	Différence
Moins 50	100	40	-60
50 à 100	130	55	-75
101 à 150	175	85	-90
151 à 200	210	105	-105
201 à 250	245	125	-120
Plus de 250	350	215	-135

A partir de 2025 :

Part fixe de 45€ + 0.7€/licence

BALLAUD Alice

Trésorière du Comité du Jura de Judo,

Synthèse effectuée par C. COLAS du Cabinet FORVIS MAZARS